

POSTE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AFFECTATION DES POINTS			
		Affectation manuelle des points	Valeur en € / logement si financement 100%	max points poste / 300	Valeur max poste /300 en %
TRAVAUX DE BASE					
Isolation toiture maison individuelle	Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants (biosourcé)	30	1 000 €	180	60%
	Isolation toiture par sarking R ≥ 6 m².K/W (biosourcé)	150	5 000 €		
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en toiture	30	1 000 €		
Isolation ou traitement des parois opaques	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	20	667 €	180	60%
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	120	4 000 €		
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	150	5 000 €		
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	30	1 000 €		
Isolation du plancher Bas maison individuelle	Isolation du plancher bas R ≥ 3 m².K/W (biosourcé)	30	1 000 €	60	20%
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en plancher	30	1 000 €		
Amélioration de l'étanchéité et test final	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Q4 ≤ 1,2 m³/h.m²	20	667 €	60	20%
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air Q4 ≤ 0,8 m³/h.m²	30	1 000 €		
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air Q4 ≤ 0,6 m³/h.m²	45	1 500 €		
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air Q4 ≤ 0,4 m³/h.m²	60	2 000 €		
Ventilation maison individuelle	Ventilation double flux centralisée	50	1 667 €	50	17%
Ventilation logement collectif	(appartement individuel) - Ventilation double flux répartie	30	1 000 €		
	(appartement individuel) - Ventilation double flux centralisée	50	1 667 €		
	(démarche collective) - Installation ou rénovation ventilation collective	30	1 000 €		
Système(s) de chauffage maison individuelle	(ménages très modestes uniquement) chaudière condensation gaz	40	1 333 €	220	73%
	PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	40	1 333 €		
	PAC géothermale	150	5 000 €		
	Appareil indépendant au bois	25	833 €		
	Appareil indépendant au bois (remplacement foyer antérieur à 2002)	40	1 333 €		
	Chaudière au bois alimentation manuelle	80	2 667 €		
	Chaudière au bois alimentation manuelle (remplacement foyer de fioul)	130	4 333 €		
	SSCI (Système solaire combiné) - partie chauffage	100	3 333 €		
	Chaudière au bois alimentation automatique	150	5 000 €		
	Chaudière au bois alimentation automatique (remplacement foyer de fioul)	180	6 000 €		
	Chaudière au bois alimentation automatique + SSCI (Système solaire combiné)	220	7 333 €		
	VMC thermodynamique	50	1 667 €		
Système(s) de chauffage logement collectif	(appartement individuel) - Appareil indépendant au bois	20	667 €		
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz	30	1 000 €		
	(démarche collective) - PAC géothermale	80	2 667 €		
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique	100	3 333 €		
Système de production d'ECS maison individuelle	CESI (Chauffe-eau solaire individuel)	70	2 333 €	100	33%
	CETI (Chauffe-eau Thermodynamique individuel) sur air extrait	50	1 667 €		
ECS logement collectif	(appartement individuel) - CETI (Chauffe-eau Thermodynamique individuel) sur air extrait	30	1 000 €		
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz mixte	30	1 000 €		
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique mixte	100	3 333 €		
	(démarche collective) - Installation solaire collective pour ECS	60	2 000 €		
Rénovation globale - maison individuelle	Rénovation globale et performante	250	8 333 €	250	83%
Rénovation globale - logement collectif	(appartement individuel) Rénovation globale et performante	200	6 667 €	200	67%
	(démarche collective) Rénovation globale et performante	120	4 000 €		
TOTAL					

TRAVAUX OU ACTIONS COMPTABILISÉS EN BONUS					
Production photovoltaïque	Installation photovoltaïque raccordée au réseau	90	3 000 €	90	30%
	Puissance maximale Pmax subventionnée en KW	9 kW	-		
Travaux réalisés sur le patrimoine et pour la qualité du bâti	(ANAH uniquement) prolongement isolation sur tableaux de menuiseries	30	1 000 €	160	53%
	(ANAH uniquement) Prolongement descendant isolation pour traitement pont thermique plancher bas	70	2 333 €		
	(ANAH uniquement) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	30	1 000 €		
	(ANAH uniquement) Mise en place d'un chauffage central	30	1 000 €		
TOTAL possible à obtenir pour les postes bonus					

L'aide financière est octroyée à partir de l'obtention de 40 points minimum et plafonnée à 300 points.
Attention les bonus ne permettent pas d'atteindre le plancher de 40 points.